



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE POURSUIT SA GESTION EXINCTIVE EN CEDANT UNE PARTIE DE SES ENCOURS NON PERFORMANTS A EOS

Paris, le 19 février 2019 - Depuis fin 2013, le Crédit Immobilier de France s'est attaché à optimiser la gestion de ses actifs à travers, notamment, la rationalisation de son organisation. Conformément au plan de résolution ordonnée, le CIF a amorcé fin 2018 une phase de cession rentable d'encours de créances, poursuivant ainsi la stratégie de gestion efficiente de son bilan.

C'est ainsi qu'en décembre 2018, un portefeuille de créances hypothécaires douteuses et contentieuses détenues par le CIF a été cédé à EOS France. Cette opération a porté sur des créances d'une valeur faciale totale de 125 millions d'euros, avec en garantie les actifs immobiliers sous-jacents.

« Cette cession représente une première étape significative dans l'exécution du plan d'optimisation de nos encours qui doit se poursuivre dans les années à venir, préservant ainsi les intérêts des différentes parties prenantes de l'extinction du CIF. Nous avons trouvé en EOS un partenaire solide et extrêmement réactif. EOS dispose d'une grande capacité d'investissement, combiné à un professionnalisme indéniable dans l'appréciation, l'analyse et la gestion de ce type d'actifs. Nous partageons bon nombre de valeurs communes, ce qui a grandement facilité cette première opération » précise Thierry Gillouin, Directeur Général Délégué du CIF.

Cette acquisition permet à EOS France de renforcer sa position d'investisseur dans des portefeuilles de créances de toutes natures. Nathalie Lameyre, Présidente d'EOS France se réjouit : *« Nous remercions tout particulièrement le Crédit Immobilier d'avoir choisi de nous faire confiance pour mener à bien cette acquisition. C'est une opération importante pour le Groupe EOS en France qui s'inscrit dans la droite ligne de notre politique actuelle d'acquisition de créances collatéralisées. Elle vient s'ajouter aux opérations significatives déjà réalisées par EOS France dans le secteur des créances granulaires non garanties. Notre actionnaire confirme ainsi sa volonté d'investir massivement en France »*.

Rappel sur le Crédit Immobilier de France (CIF) : détenu par 52 SACICAP (Sociétés Anonymes Coopératives d'Intérêts Collectifs pour l'Accession à la Propriété), le Crédit Immobilier de France (CIF) est un groupe centenaire, spécialisé dans l'accession à la propriété des ménages modestes. La remise en cause de son modèle de refinancement l'a conduit à solliciter en 2012 la garantie de l'Etat. Cette dernière lui fut accordée à titre définitif en 2013, avec l'aval de la Commission

européenne, à la condition que le CIF cesse toute production nouvelle de crédits et qu'il s'engage dans un plan de résolution ordonnée organisant sa gestion extinctive à l'horizon 2035 tout en garantissant le reclassement de ses salariés.

Rappel sur EOS France : filiale d'EOS, société de services financiers du groupe allemand OTTO (leader mondial de la vente à distance), EOS France est un acteur majeur de l'acquisition et de la gestion de créances à dominante bancaire. EOS France a investi près de 150 millions d'euros en propre en 2018 dans des portefeuilles de créances bancaires douteuses ou contentieuses, ce qui en fait désormais le plus gros investisseur en France dans cette classe d'actif. Fort de 600 collaborateurs, EOS France intervient à la fois sur des créances de types granulaires non garanties et sur des créances garanties par des hypothèques, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises.

Contacts Presse :

Crédit Immobilier de France

Cécile Jacquet

cjacquet@footprintconsultants.fr

Tél. : 01 80 48 14 80

www.creditimmobilierdefrance.com

EOS France

Carolyn Duchaussoy

carolyn.duchaussoy@eos-france.com

Tél. : 03 59 69 53 02

<https://eos-france.com/>